

Dans ce numéro:

Les travaux

Concours photos

Agenda

Edition
Septembre
2025



Un rendez-vous régulier sur les sujets d'actualité



Newsletter



Les travaux

Suite aux intempéries du 16 mai 2024, la municipalité a participé aux différentes réunions du comité de suivi inondations mis en place par Monsieur **Laurent Touvet** préfet de la Moselle à cette période. Dans un premier temps, ce comité a permis de lancer une procédure accélérée en vue de la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour inondations et coulées de boue.

Les différents éléments du dossier fournis par la municipalité ont ainsi permis d'obtenir cette reconnaissance dans l'arrêté ministériel publié dès le 5 juin. C'est ainsi que la commune mais aussi les autres sinistrés du village ont pu solliciter leur compagnie d'assurances afin d'obtenir des indemnités.

Par la suite, la préfecture a également mis en place des mécanismes d'aides exceptionnelles pour aider les communes sinistrées :

- Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) exceptionnelle
- Dotation de Solidarité pour Événements Climatiques (DSEC)

La municipalité s'est également positionnée sur ces deux procédures pour lesquelles il fallait répondre rapidement et a déposé un dossier avec des devis pour la réfection de la route des fermes et du city stade. Les bonnes nouvelles sur ce sujet nous sont parvenues cet été lorsque nous avons reçu la confirmation de l'attribution des subventions sollicitées à savoir :

- 42 600 € au titre de la DETR exceptionnelle
- 41 463 € au titre de la DSEC

Cette aide substantielle de l'État permet à la commune de financer les travaux dont le coût total s'élève à plus de 181 000 € TTC.



Dans un premier temps, c'est la route des fermes qui fait peau neuve, puis mi-octobre ce sera au tour du city stade avec une réfection du drainage, gravement endommagé par les coulées de boue, et la mise en place d'un nouveau tapis.



Concours photos

Le concours photos organisé par la municipalité est désormais clos. Merci aux 5 photographes locaux qui ont répondu à l'appel en transmettant de magnifiques prises de vue ! Le résultat du concours sera publié dans notre revue annuelle, et comme promis la photo choisie par le comité de rédaction orn timer la page de couverture.

Agenda de fin d'année :

La fin d'année approche et nos différentes associations locales ne manquent pas d'imagination pour vous proposer des activités :

- Jeudi 16 octobre : Don du Sang au foyer de 15h30 à 19h
- Samedi 18 octobre : fête de la bière au **Dal'Heim**
- Vendredi 31 octobre : Soirée Halloween organisée par la **Société Sportive de Dalem**
- Samedi 1^{er} novembre : spectacle enfants « Promenons-nous dans les bois » au **Dal'Heim**
- Samedi 22 novembre : Soirée Beaujolais au **Dal'Heim**
- Dimanche 30 novembre : thé dansant au foyer organisé par les arboriculteurs
- Date à confirmer : marché de Noël organisé par la municipalité
- Vendredi 12 décembre : rocher de Noël organisé par **EffAirVsens**
- Vendredi 19 décembre : soirée « Pull moche » au **Dal'Heim**
- Mercredi 31 décembre : Saint Sylvestre organisée par la **Société Sportive de Dalem**

Plusieurs services sont à votre disposition pour garder le contact et vous tenir informés de l'actualité de notre village :

- Le site internet :
<https://dalem.mairie.wixsite.com/dalem>
- La page Facebook :
<https://www.facebook.com/mairie.dalem/>

Panneau Pocket : il s'agit d'une application gratuite que vous pouvez télécharger sur votre smartphone depuis l'App Store ou Google Play. En y sélectionnant la commune de Dalem vous recevrez automatiquement une notification dès qu'un événement ou une alerte concernant notre village sera publié.

Pour vous inscrire sur la liste de diffusion, rendez-vous sur la page « [Newsletter](#) » du site internet ou flashez le QR code ci-contre.

Conformément à l'article 34 de la loi n°78 17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de modification aux informations vous concernant auprès de la mairie de Dalem. Si vous ne souhaitez plus recevoir cette newsletter, merci de nous envoyer un mail avec la mention désinscription à l'adresse dalem.mairie@gmail.com.

